

#### ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE SERVICES ADMINISTRATIFS

- Population : 02 98 69 60 13
- Secrétariat général : 02 98 69 64 64
- Comptabilité : 02 98 69 64 84
- Facturation eau et assainissement, périscolaire : 02 98 69 84 43
- Urbanisme et Police municipale : 02 98 69 85 61
- Jeunesse et sport : 06 61 65 60 17
- Centre nautique : 02 98 69 63 25

#### SERVICES TECHNIQUES

- 8h - 12h / 13h30 - 17h30 du lundi au vendredi
- 8h - 12h / 13h30 - 16h le samedi
- Services techniques : 02 98 69 84 47
- Eau et assainissement : 06 61 65 60 18

#### MÉDIATHÈQUE L'ATELIER

- 10h - 12h du mardi au samedi / 15h - 17h30 du mardi au vendredi
- L'Atelier : 02 98 69 88 81

#### SERVICES PÉRISCOLAIRES

- Accueil périscolaire : 06 28 79 92 57
- Cantine : 02 98 61 91 38 / 06 61 65 60 17

# RAPID'INFOS

## Keleier Plouescat

En ligne sur le site [www.mairie-plouescat.fr](http://www.mairie-plouescat.fr)



## LA MÉDIATHÈQUE EN AOÛT

### Les rendez-vous du patrimoine :

Les deux dernières visites guidées des halles de Plouescat : vendredi 21 et 28 août à 11h Visites limitées à 10 personnes, entrée libre, inscriptions auprès de l'office de tourisme au 02.98.69.62.18

### Après-midi spéciale ciné :

Jeudi 27 août : 17h conférence "Accords parfaits" consacrée aux musiques qui ont marquées l'histoire du cinéma suivie à 18h30 de la projection d'un film d'Alfred Hitchcock "Sueurs froides". **Entrée libre** pour la conférence et la projection. Inscription auprès de la médiathèque. Cette conférence sera animée par N.T Binh, critique cinéma qui viendra spécialement à PLOUESCAT dans le cadre de la sélection de la médiathèque pour participer au dispositif « Rencontres fortuites » initié par le Ministère de la culture et la réunion des Musées nationaux.

### L'expo L'Atelier en bulles :

Une exposition pour comprendre la genèse d'une BD du story board à la planche originale. Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

La médiathèque est ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h et du mardi au vendredi de 15h à 17h30.

Rens : 02.98.69.88.81, Facebook : L'Atelier, médiathèque de Plouescat et sur le catalogue en ligne : <https://mediathque.plouescat.fr>



MÉDIATHÈQUE DE PLOUESCAT

## PLOUESCAT

### «VILLE PIETONNE»

Chaque samedi matin, durant l'été 2020, le centre-ville de PLOUESCAT est interdit au stationnement et à la circulation automobile de 7h à 14h30. Les piétons peuvent flâner et y faire leurs achats. Cette mesure concernera la rue Leclerc, la rue de la Mairie, la place des Halles, la rue Maréchal Joffre et la rue des Halles.

Le marché « alimentaire » est regroupé sur la place des Halles. Dans les autres rues, l'espace est réservé aux commerçants Plouescatins et aux déballers en tous genres. Les parkings sont nombreux à proximité du Centre Ville et devront être utilisés pour la circonstance, citons entre autres : le parking du Méchou, le parking du Centre, le parking du Dauphin, la place Wanfried et la place de l'Europe. La signalétique routière et la signalétique parkings sont adaptées pour accompagner ce dispositif.

En souhaitant que cette animation plaise au plus grand nombre, la Municipalité de Plouescat vous souhaite un bel été 2020.

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du marché.

## RUE DE VERDUN

Cet été, la rue de Verdun reste en sens unique afin de finaliser le barriérage qui assure la sécurité à proximité des écoles. Merci de votre compréhension.

## LA BANQUE ALIMENTAIRE

Ouverte le 2ème et 4ème jeudi du mois de 9h30 à 11h30. S'adresser à l'Adjointe aux Affaires Sociales par le biais du service population de la Mairie ou à l'assistante sociale du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) de Landivisiau afin de pouvoir en bénéficier ou par téléphone au 02.98.68.11.46.

## AIDE A LA MOBILITÉ

Il est proposé aux personnes âgées, ainsi qu'aux personnes majeures non imposables en situation de handicap (avec une reconnaissance du handicap et une incapacité à conduire), n'ayant pas de moyen de déplacement, une aide financière pour une prise en charge en taxi sur la commune pour effectuer leurs courses, avoir accès aux soins ou favoriser l'accès aux activités associatives. La course en taxi est financée par le CCAS. Le reste à charge pour le bénéficiaire est de 1€ par déplacement. Il est nécessaire de fournir son avis de non-imposition.

## PRÊT D'HONNEUR

Le CCAS propose aux étudiants de bénéficier d'un prêt d'honneur de 1200€ (possibilité d'obtenir un prêt d'honneur du même montant auprès du Conseil Départemental, en cas d'accord du CCAS de la commune). La demande est à effectuer en mairie auprès de l'Adjointe aux Affaires Sociales.

## INFORMATIONS PAROISSIALES

Dimanche 30 août, messe à 11h à Plouescat. Samedi 2 septembre messe à 18h à Tréfléz. Dimanche 3 septembre messes à 9h30 à Cléder, à 11h à Plouescat.

Le port du masque est obligatoire lors des célébrations. Merci.

## ENEDIS

### Coupeure de courant pour travaux.

Vendredi 04 septembre 2020 de 9h à 10h.

Quartiers ou lieux-dits :

Rue de Dunkerque; n°5 Guelet Kear; Kerjoli; n°2 lieu dit Poultheuren; Baradozic; n°4 et n°1 lieu dit Kerneac'h; 1,5 au 9, 2 au 10, n°1 lieu dit Baradozic; lieu dit Roch Ar Fa; n°1 lieu dit Kerala; lieu dit Coz Castel; lieu dit Kerdreux; Kerneac'h; lieu dit Kerdanné; lieu dit Ty Guen; 143, n°3, n°5 lieu dit Kerjoly; 400, n°12 lieu dit Saint Antoine.

## SALLES ET EQUIPEMENTS

### MUNICIPAUX

L'accès aux salles et équipements municipaux est de nouveau autorisé depuis le 22 juin dernier, en respectant bien entendu les mesures d'hygiène et de distanciation sociale.

Les utilisateurs sont tenus de respecter le protocole sanitaire propre à chaque équipement et les recommandations sanitaires applicables à chaque activité.

Toute demande d'occupation est soumise à l'accord de Monsieur Le Maire.

## SERVICE DE L'EAU

Une urne dans le hall de la mairie est à disposition pour le dépôt des relevés de compteur d'eau. Vous pouvez également opter pour l'envoi postal à l'adresse de la mairie ou par mail à [compteur-eau@plouescat.fr](mailto:compteur-eau@plouescat.fr), et ce jusqu'au 28 août 2020.

## CHIENS EN DIVAGATION

La police municipale et les services de la commune procèdent à la capture des chiens en divagation. Le coût de chaque opération est de 60€ à régler par le particulier à compter de la première capture. D'autre part, les particuliers auront à régler à la Communauté de Communes les frais de fourrière.

## PROGRAMME DU CINÉMA LE DAUPHIN



Samedi 22/08 à 20h45 : **Les blagues de toto**  
 Vendredi 21/08 et mardi 25/08 à 20h45 : **Adorables**  
 Lundi 24/08 à 20h45 : **Madre**  
 Mercredi 26/08 et vendredi 28/08 à 20h45 : **Voir le jour**  
 Jeudi 27/08 et samedi 29/08 à 20h45 : **T'as pécho**  
 Lundi 31/08 à 20h45 : **The climb (en vost)**  
 Mercredi 02/09 et vendredi 04/09 à 20h45 : **Light of my life**  
 Samedi 05/09 et dimanche 06/09 à 20h45 : **Belle fille**

## GARDE À DOMICILE BABY-SITTERS



Suite à un appel à candidat.e.s, le Relais Petite Enfance de Haut-Léon Communauté met à disposition un fichier de garde à domicile / baby-sitters auprès des familles de Haut-Léon Communauté.

Accessible sur demande auprès du Relais Petite Enfance, le fichier a vocation à favoriser la mise en relation entre les familles et les gardes à domicile / baby-sitters. Les familles intéressées sont invitées à prendre contact avec le Relais Petite Enfance au 02 98 69 23 13 ou à relais@hlc.bzh

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Joseph GRONDIN, conciliateur de justice reprend les permanences en Mairie de Plouescat, il convient de prendre rendez-vous au 02.98.67.70.09.

## DIVERS

Le cabinet du docteur Guillou, à Plounevez-Lochrist, sera fermé du 7 septembre au 19 septembre 2020.

**NOUVEAU**  
JUILLET 2020

# BAC MAN

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS VONT DANS LA **POUBELLE JAUNE**

À VOUS DE JOUER !

LE NORD FINISTÈRE PASSE AU NIVEAU SUPÉRIEUR

Haut-Léon Communauté  
Partenaires  
Olivier KERRON

CONTACTEZ VOTRE COLLECTIVITÉ



### Le problème des lingettes dans les toilettes, c'est :

- Le non-respect de la réglementation (code de la santé publique, loi sur l'eau) ;
- Le bouchage des canalisations des particuliers ;
- Un fléau pour les exploitants des réseaux et des stations d'épuration avec le bouchage des pompes, entraînant des interventions et des réparations coûteuses.

● En France, 233 lingettes sont utilisées par seconde soit plus de 7,3 milliards par an.

(source écoco2)

### Les conséquences de ce geste sont importantes :

- Des factures d'eau qui augmentent du fait des interventions (ex : de 250 à 1000 € pour un débouchage de réseau) ;
- Des refoulements d'égouts vers les branchements des particuliers ;
- Des débordements en milieu naturel, avec des pollutions dommageables pour la faune et la flore.

Contrairement aux indications sur l'étiquette, les lingettes ne sont pas biodégradables et ne doivent pas être jetées dans les toilettes.

Une fois dans les réseaux des eaux usées, elles circulent avec d'autres déchets dont des graisses qui s'y figent et provoquent des amalgames.

**ALORS ADOPTONS UN GESTE SIMPLE**

Les lingettes (et tout déchet solide comme les serviettes, tampons, coton-tige...), c'est dans la poubelle et jamais dans les toilettes !

Conseil départemental du Finistère - Photos : Shutterstock, CD29 - 2020

### ATTENTION AUX ERREURS DE TRI CERTAINS DÉCHETS NE DOIVENT PAS ÊTRE DÉPOSÉS DANS LA POUBELLE JAUNE

#### LES ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC FERMÉ

PRODUITS D'HYGIÈNE

PAPIERS NON RECYCLABLES

MÉGOTS, LITIÈRES, CENDRES, POUSSIÈRES

sac de 50 litres maximum pour les dépôts en borne

EMBALLAGES EN BOIS

RESTES ALIMENTAIRES (ou dans le composteur)

VAISSELLE

#### LE VERRE EN VRAC

BOUTEILLES EN VERRE sans le bouchon

POTS ET BOCAUX EN VERRE sans le couvercle

#### À LA DÉCHETTERIE

TEXTILES CHAUSSURES

PILES

PRODUITS DANGEREUX

LAMPES BASSE CONSOMMATION

GROS OBJETS BOIS ET CARTONS

PLUS D'INFORMATIONS SUR [www.hautleoncommunaute.bzh](http://www.hautleoncommunaute.bzh)



UN DOUTE? UNE QUESTION?  
Service Déchets  
N° Vert 0 800 220 574

Crédit photos : Haut-Léon Communauté / Citeo / Wipman, AdobeStock/Steve Buzsácsi, phobxy